

**Entretien avec ÉpilepticMan en pages 4 et 5**

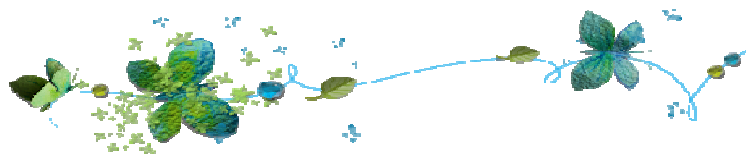


## CAUSERIE

**« Nouveau pour les 14-18 ans »**

**Le mardi 17 octobre 2017 de 19 h 00 à 20 h 30**

**Tous les détails en page 12**



Octobre 2017  
Édition, numéro 10

**Ce mois-ci,  
En vedette:**

**Les adolescents et l'épilepsie:  
Pages 6 et 7**

**Connaître ses droits  
et les faire respecter  
Pages 10 et 11**

**Activités ESQ  
Page 12**

**Témoignage touchant  
de Madame Louise Dumas  
Page 13**



## Le Survol

### Équipe de rédaction et de recherche:

Nicole Bélanger  
 Claude Potvin  
 ÉpilepticMan  
 Francine B. Baron  
 Julie Levesque  
 Louise Dumas  
 Ian Renaud-Lauzé (CAAP)  
 Madeleine Aubin (CAAP)

### Mise en page:

Nicole Bélanger, directrice

### Impression:

Les impressions Stampa inc.

### Pour nous joindre:

Épilepsie section de Québec  
 1411, boul. Père-Lelièvre  
 Québec (Québec) G1M 1N7

Téléphone: 418-524-8752  
 Ligne sans frais: 1-855-524-8752  
 Télécopieur: 418-524-5882

Adresse électronique: infoesq@bellnet.ca  
 Site Web: epilepsiequebec.com

### Membres du conseil d'administration:

Claude Potvin, présidente  
 Christian Déry, vice-président  
 Marie Barrette: secrétaire-trésorière  
 Johanne Bédard, administratrice  
 Louis Boivin, administrateur  
 Denise Guillemette, administratrice  
 Stéphane Lavallée, administrateur

## Sommaire

Éditorial .....	3
Entretien avec Épilepticman .....	4 et 5
Les adolescents et l'épilepsie .....	6 et 7
Saviez-vous ? .....	8
Cessation des comprimés de Frisium .....	9
Connaître ses droits et les faire respecter .....	10 et 11
Activités ESQ .....	12
Témoignage de Madame Louise Dumas .....	13
Le coin des enfants .....	14
Devenir membre .....	15
Faire un don .....	16

### Relation d'aide:

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information, d'aide ou d'écoute.

En téléphonant au 418-524-8752 ou 1-855-524-8752

En nous écrivant: infoesq@bellnet.ca

### Heures d'ouverture de nos bureaux

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 12h 00

Afin d'assurer le suivi de certains dossiers, le personnel pourrait s'absenter durant les heures d'ouverture. Il est donc préférable de téléphoner avant de vous rendre à nos bureaux.

Si nous sommes dans l'impossibilité de prendre votre appel, laissez-nous un message dans la boîte vocale.

C'est avec plaisir que nous communiquerons avec vous.

**Merci de votre compréhension !**



Bonjour à tous,

Un autre été de terminé, la rentrée est maintenant faite. Pour Épilepsie section de Québec aussi.

Notre organisme organise chaque année des activités gratuites pour les membres. Nous souhaitons ainsi créer des liens et permettre à tous de profiter de cette occasion pour se rencontrer et se divertir. Nous tentons par tous les moyens possibles de faire en sorte que ces dernières se tiennent dans des lieux facile d'accès ou sinon d'organiser un transport afin que tous puissent participer. Je vous invite d'ailleurs à consulter notre page Facebook ainsi que notre site web afin d'être informés de toutes les nouveautés qui s'ajouteront au courant de l'année.

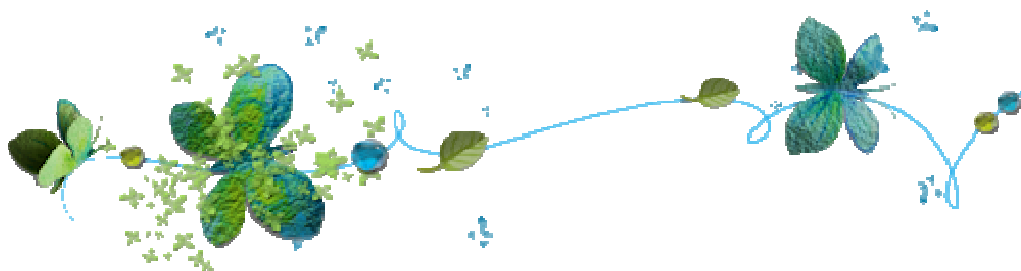
Cette année encore, nous tiendrons diverses activités qui, je l'espère, sauront vous plaire et seront adaptées à vos besoins. En voici un bref aperçu.

Afin de répondre à la demande, Épilepsie section de Québec organise depuis peu des rencontres de partage baptisées la Causerie, auxquelles vous êtes invités à participer. D'ailleurs, une nouveauté s'ajoute cette année, des rencontres spécialement faites pour les jeunes de 14 à 18 sont maintenant offertes. Je vous invite à consulter notre page Facebook pour avoir tous les détails.

Nous vous invitons également à participer en grand nombre lors de notre brunch de Noël qui se tiendra au début du mois de décembre. C'est l'occasion toute désignée pour se rencontrer, partager et prendre du bon temps en groupe.

Je tiens à remercier au nom de conseil d'administration et de la direction tous les collaborateurs au journal, votre implication est inestimable et très appréciée.

***Claude Potvin***  
***Présidente***



**Actualité****Entretien avec Épilepticman**

Je m'appelle Alexandre mais on me connaît aussi sous le nom, Epilepticman, j'ai vingt ans et j'habite en France, près de la ville de Grenoble et je suis épileptique depuis bientôt sept ans.

**D'où vient l'idée de créer une chaîne YouTube?**

Après avoir dû quitter l'université à cause de mes crises d'épilepsie j'ai cherché des informations sur l'épilepsie sur internet et je ne trouvais rien à part des articles et des vidéos très scientifiques, très complexes et d'une qualité un peu pourrie. La seule vidéo que j'ai appréciée c'est celle de l'émission "C'est pas sorcier". J'ai voulu faire une seule vidéo, pour expliquer simplement l'épilepsie et vulgariser la maladie et finalement je me suis retrouvé à en faire une autre puis encore une autre jusqu'à ce que ça devienne une chaîne à part entière.

**Sur votre chaîne, vous êtes suivi par combien de personnes?**

Youtube c'est assez compliqué, on a des personnes qui nous suivent mais Youtube ne notifie pas toutes les personnes qu'une nouvelle vidéo est sortie donc on a, la plupart du temps, un nombre d'abonnés supérieur à nos vues. En gros je suis suivi par environ 3500 personnes, c'est déjà pas mal!

**Croyez-vous faire une différence pour les personnes épileptiques?**

Je n'en ai aucune idée, je peux pas parler pour les gens qui regardent mes vidéos, peut-être que pour eux comme pour moi ça leur permet de se sentir moins seul, de là à faire une réelle différence ... Je ne sais pas.

**Vous êtes actif sur les médias sociaux, de quelle manière ces nouveaux moyens de communication peuvent aider de façon significative à faire connaître l'épilepsie?**

Sur les réseaux sociaux n'importe qui peut voir n'importe quoi, j'ai compté un peu là-dessus pour faire parler d'épilepsie et pour pouvoir diffuser plus facilement les vidéos parlant de cette maladie. On peut créer des événements et les promouvoir plus facilement grâce aux réseaux sociaux. Ça peut aider à faire connaître des personnes, des associations, des combats, des histoires ou des maladies et on peut sensibiliser un plus grand nombre de personnes. Ça reste un outil redoutable mais à double tranchant.

**Selon vous, pourquoi en 2017 l'épilepsie est-elle encore stigmatisée?**

Je pense que c'est plus de l'ignorance que de la méchanceté, le résultat reste le même, les personnes épileptiques souffrent de la maladie et de discrimination. On ne parle pas beaucoup de cette maladie et ça c'est le facteur principal qui fait que cette maladie est stigmatisée. On minimise parfois la maladie alors qu'elle est potentiellement mortelle, il y a des crises très graves, des crises très handicapantes, des traitements parfois aux effets secondaires effroyables ... Mais on en entend jamais parler. C'est quand-même une maladie répandue, donc j'essaie avec les vidéos de parler de ça de manière à ce que ça intéresse le plus grand nombre, ça prend du temps mais on va y arriver un jour.

## Entretien avec Épilepticman

### **Toujours selon votre expérience qu'elle serait la façon idéale d'aider à accepter un diagnostic d'épilepsie?**

C'est subjectif comme toujours, mais en discutant avec des personnes épileptiques de tout âge ce qui revient le plus souvent c'est le manque de suivi des professionnels de la santé. Bon je peux comprendre, ils n'ont pas que nous à suivre, mais disons que j'aurais aimé être un peu plus aiguillé par mon neurologue le jour du diagnostic sur ce qu'est la maladie, ce que je peux faire ou pas, ce qui va changer, comment marche le traitement, avoir également le numéro des associations, etc. Tout ça j'ai dû le faire tout seul et ça m'a pris plusieurs années avant d'accepter de mieux comprendre ce que l'épilepsie allait changer dans ma vie. Je pense qu'avec l'aide et les explications d'un neurologue ou d'un épiléptologue ça aurait été beaucoup plus court et surtout plus facile à accepter.

### **Quelles suggestions pourriez-vous donner à des parents d'enfants épileptiques?**

Ne surprotégez pas votre enfant! Je m'explique, bien-sûr que vous aimez votre enfant, bien-sûr que vous ne voulez pas qu'il lui arrive quelque chose et bien-sûr qu'il est malade, il est épileptique. Mais en le surprotégeant, vous ne lui rendez pas service il faut qu'il fasse ses propres expériences, il faut qu'il vive comme les autres enfants, il faut qu'il apprenne de ses erreurs et qu'il fasse sa vie avec son fardeau. Vous ne pourrez pas le protéger toute votre vie et c'est vrai que si à vingt ans il n'est pas foutu de sortir chercher une baguette de pain sans sa mère car il a peur de faire une crise sans elle, expérience vécue, ça va devenir très très compliqué.

### **Étant donné que vous recevez énormément de commentaires et de témoignages par les médias sociaux que vous utilisez, quels sont les points qui reviennent constamment?**

Ce qui revient le plus souvent ce sont les traitements, les mamans d'enfants épileptiques qui me demandent des conseils et les messages de personnes qui me racontent leur vie. Des fois c'est très très très long mais c'est intéressant de savoir comment d'autres personnes gèrent la même maladie qui me touche. Je prends le temps de tout lire, bien que des fois ça prenne des heures mais je ne regrette pas une seule fois.

### **Quel est votre ambition avec votre chaîne Youtube?**

J'aimerais qu'il y ait plus de personnes qui suivent la chaîne, comme ça on sera une petite armée de soldats épileptiques et on pourra créer notre propre pays, duquel je serai le dictateur.

**Suivez Épilepticman sur sa page Facebook**

**Abonnez vous à Épilepticman sur Youtube**

*Épilepsie section de Québec tient à remercier Épilepticman (Alex) de nous avoir accordé si gentiment cet entretien!*

*Nicole Bélanger, directrice*

## Epilepsie

### Les adolescents et l'épilepsie

Pendant l'adolescence, un grand nombre de changements biologiques sont des incidences sur le développement physique, mental et émotionnel. Lorsque les enfants atteignent l'adolescence, ils deviennent de plus en plus conscients de leur personnalité et sensibles à la façon dont les autres les perçoivent. Sur le plan du développement, la tâche la plus importante d'un adolescent est devenir plus intègre et d'avoir un sens d'identité de plus en plus solide. Cela évolue au fur et à mesure que les jeunes deviennent de plus en plus autonomes, passent davantage de temps avec leur pairs et, au bout du compte se préparent à l'emploi après les études secondaires. Pour les adolescents qui n'ont pas de problèmes de santé, cette période peut représenter un défi. Pour ceux qui sont atteints d'épilepsie, la transition peut s'avérer particulièrement difficile.

#### Incidence de l'épilepsie sur les adolescents

La période d'adolescence peut être particulièrement difficile pour un jeune atteint d'épilepsie et pour ses parents. Par exemple, l'adolescence est souvent une période pour laquelle la gestion des crises et un mode de vie sain deviennent un problème, y compris le respect des régimes de médication et le maintien de bonnes habitudes d'alimentation et de bons modèles de sommeil. Il existe de nombreux facteurs, comme la pression des pairs, les fêtes et d'autres événements sociaux, un emploi à temps partiel et une vie occupée en général, qui peuvent interférer avec la capacité de l'adolescent de traduire ses nouvelles connaissances en style de vie sain.

La nature imprévisible des crises a une incidence importante sur la plupart des aspects de la vie d'un adolescent, y compris les aspects de son développement, comme l'indépendance, l'image physique, l'identité, la sexualité, la socialisation et l'estime de soi. Des sentiments d'embarras ou de frustration liés à l'épilepsie peuvent aggraver au cours de l'adolescence. Par conséquent, cela peut entraîner une faible estime de soi. De plus, le début de la puberté peut parfois modifier les modèles de crise, ce qui nécessite des visites supplémentaires à la clinique ou des changements de médication ou aux doses administrées.

#### Alcool et drogues

Il n'est pas rare que certains adolescents adoptent des comportements risqués, comme consommer de l'alcool ou de la drogue. Pour les adolescents atteints d'épilepsie, ces comportements peuvent être particulièrement dangereux. Il est important de parler avec eux des risques et des conséquences de consommer.

Il arrive souvent que les adolescents se voient offrir de prendre de l'alcool ou de la drogue et doivent prendre une décision à ce sujet. Cependant, les jeunes atteints d'épilepsie doivent réfléchir sérieusement avant de faire un tel choix, puisque l'alcool et les drogues peuvent interagir de façon néfaste avec les médicaments antiépileptiques et augmenter la possibilité que les crises se déclenchent.

Un jeune sous l'influence de l'alcool peut ne pas s'apercevoir des signes avant-coureurs d'une crise ou oublier de prendre ses médicaments à temps. Les autres personnes présentes qui ont consommé de l'alcool pourraient ne pas reconnaître le problème, ou pourraient présumer que le comportement inhabituel de l'adolescent est causé par les effets de l'alcool, et non par une crise. L'alcool peut également entraîner un mauvais jugement et des comportements risqués, comme le sexe non protégé ou la conduite automobile.

#### Identification d'alerte médicale

Les adolescents portent une identification d'alerte médicale pour toutes sortes de raisons, par exemple, parce qu'ils portent des lentilles cornéennes, parce qu'ils ont des allergies alimentaires, à des médicaments ou aux piqûres d'abeille, ou parce qu'ils sont atteints d'asthme ou de diabète. Le bracelet ou collier fournit des renseignements médicaux personnels d'urgence qui pourraient sauver la vie de la personne qui le porte.

## Les adolescents et l'épilepsie

### Comment aider votre enfant à composer avec les moqueries ou l'intimidation?

Les jeunes atteints d'épilepsie, comme les autres jeunes qui ont des besoins particuliers, font plus souvent l'objet de moqueries et d'intimidation par leurs pairs. Elles peuvent prendre de nombreuses formes; il peut s'agir de harcèlement physique ou verbal.

Cela peut se produire lorsque l'épilepsie n'est pas bien comprise par les autres.

Voici des stratégies qui visent à aider votre jeune à réagir à ceux-ci :

**Informez un adulte, comme un parent, un enseignant ou le directeur, afin de régler le problème immédiatement;**

**Ignorez la personne;**

**Refusez d'exprimer de la détresse;**

**Se tenir debout et dire « Je refuse d'être traité de cette façon » ce qui pourrait forcer la personne qui intimide à répondre;**

**Désamorcer la situation en faisant preuve d'humour;**

**S'éloigner.**

Il est important que les personnes qui ont ces comportements soient responsables de leurs actes. Il se peut que l'école de votre jeune ait mis en place des politiques visant à composer avec l'intimidation.

### Voici quelques liens utiles :

Alliance canadienne de l'épilepsie : [epilepsymatters.com](http://epilepsymatters.com)

[www.aboutkidshealth.ca](http://www.aboutkidshealth.ca)

Fondation Jasmin Roy



Ce livret est disponible sur notre site Web :  
[www.epilepsiequebec.com](http://www.epilepsiequebec.com)

## Epilepsie

### Saviez-vous que selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

- C'est l'une des affections les plus anciennement connues de l'humanité, mentionnée dans des documents écrits qui remontent à 4000 ans avant J.-C.
- L'épilepsie a suscité pendant des siècles la crainte, l'incompréhension, les discriminations et la stigmatisation sociale. Cela continue de nos jours dans de nombreux pays et peut avoir des répercussions sur la qualité de vie des personnes atteintes et de leur famille.
- Près des 80% des personnes atteintes d'épilepsie vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.
- Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, environ trois quarts des personnes atteintes ne reçoivent pas le traitement dont elles ont besoin. C'est ce qu'on appelle « la lacune thérapeutique ».
- Dans le monde environ 50 millions de personnes en sont atteintes ce qui en fait l'une des affections neurologiques les plus fréquentes.
- Bien que les répercussions varient d'un pays à l'autre, les discriminations et la stigmatisation qui vont de pair avec l'épilepsie dans le monde sont souvent plus difficiles à surmonter que les crises elles-mêmes. Les personnes atteintes peuvent être victimes de préjugés. La stigmatisation de cette maladie peut conduire ceux qui en souffrent à ne pas chercher à traiter leurs symptômes pour éviter d'être identifiés comme épileptiques.
- En Chine et en Inde, on considère couramment que l'épilepsie est un motif d'interdiction ou d'annulation des mariages.
- Au Royaume-Uni, la loi interdisant aux personnes souffrant d'épilepsie de se marier n'a été abrogée qu'en 1971.
- Aux États-Unis, jusque dans les années 1970, il était légal d'interdire aux personnes susceptibles d'avoir des crises l'accès aux restaurants, aux théâtres, aux centres de loisirs et aux autres bâtiments publics.
- Près des trois quarts des personnes affectées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ne bénéficient pas du traitement dont elles ont besoin.
- Les personnes atteintes et leur famille peuvent être confrontées à la stigmatisation et à des discriminations dans de nombreuses régions du monde.
- Les personnes souffrant de crises ont tendance à avoir davantage de problèmes physiques (par exemple, fractures ou hématomes dus aux crises), et une fréquence plus élevée de troubles psychosociaux, comme l'anxiété ou la dépression.

#### Sources :

**Organisation mondiale de la Santé (OMS) : [www.who.int/mediacentre/factsheets/fs999/fr/](http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs999/fr/)**





Lundbeck LLC

Le 14 juillet 2017

**Objet : Important : Cessation des comprimés de Frisium<sup>MD</sup> (clobazam) au Canada**

À l'attention des professionnels de la santé et des organismes de soutien aux patients épileptiques :

Après mûre réflexion, Lundbeck a pris la décision d'arrêter la fabrication des comprimés de Frisium<sup>MD</sup> (clobazam) au Canada. En nous fondant sur l'historique de la demande, nous nous attendons à ce que nos stocks actuels soient épuisés d'ici la fin 2018. Cette décision n'a pas été motivée par un problème d'innocuité, mais plutôt par le fait que de nombreuses options génériques du clobazam sont disponibles au Canada.

Lundbeck communique ce changement plus d'une année à l'avance afin de donner aux professionnels de la santé, aux patients et aux familles un préavis qui leur laisse autant de latitude que possible, pour que les patients prenant Frisium aient amplement le temps d'opérer une transition réussie vers un autre traitement acceptable par le clobazam. Nous avons aussi avisé Santé Canada de cette décision.

En tant que société possédant des antécédents solides en matière de soutien à la communauté des épileptiques, Lundbeck est bien consciente de la lutte continuelle que beaucoup de médecins et leurs patients mènent pour prendre en charge les crises épileptiques. Nous sommes profondément engagés envers la communauté des épileptiques, c'est pourquoi nous prenons un certain nombre de mesures pour faciliter cette transition, notamment :

- Accès à l'équipe d'information médicale de Lundbeck au 866 880-4636 pour répondre aux questions ou aux préoccupations. Nous relèverons soigneusement les réponses des patients, de leurs familles et des professionnels de la santé et nous répondrons aux préoccupations de manière appropriée.
- Distribution d'une lettre de cessation à une liste exhaustive de médecins, de pharmaciens et d'organismes de soutien aux patients dans tout le Canada en juillet 2017, donnant plus d'une année d'avance pour mettre en place un plan de transition de traitement soigneusement réfléchi.
  - Des lettres de rappel de suivi sont prévues en janvier 2018 et octobre 2018.
  - Les organismes de soutien aux patients seront encouragés à partager cet avis pour une utilisation dans des communications en ligne et hors ligne, selon le cas.
- Sensibilisation des grossistes pharmaceutiques.
- Mises à jour aux fabricants de clobazam générique pour s'assurer qu'ils sont au courant de nos plans et de notre calendrier.

Encore une fois, veuillez communiquer avec l'information médicale de Lundbeck au 866-880-4636 si vous avez des questions.

Sincèrement,

Doug Williamson, MD  
Médecin-chef, vice-président du développement de médicaments  
Lundbeck

**Rubrique juridique****Connaître ses droits et les faire respecter !**

Par Ian Renaud-Lauzé et Madeleine Aubin du CAAP – Capitale-Nationale

En tant qu'usagers du réseau de la santé et des services sociaux, il est important que nous soyons conscients de la façon d'exercer nos droits ; mais encore faut-il les connaître. Inscrits dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux, ce n'est, pourtant pas tous les usagers qui ont toujours accès aux services auxquels ils ont droit et plusieurs insatisfactions passent ainsi sous silence, faute de savoir comment améliorer les services.

L'article qui suit ne fait pas le tour de tous les droits et de l'exercice de ceux-ci, mais permet une bonne entrée en la matière.

**Aperçu des droits en santé et services sociaux**

Commençons par le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats, c'est-à-dire aux plans scientifique et humain, mais également de façon continue, personnalisée et sécuritaire. Une évidence, direz-vous ? Pourtant, combien de fois sommes-nous témoins ou au cœur de situations où nous sentons un manque d'écoute ou de disponibilité ; de conclusions que nous jugeons précipitées ? La Loi prend donc le temps de spécifier que dans toutes interventions les personnes doivent être traitées avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de leur dignité, de leur autonomie et de leurs besoins. Bien entendu, la notion d'urgence entre en ligne de compte : quand l'intégrité ou la vie de la personne est en danger, les soins nécessaires à sa protection doivent être fournis de façon prioritaire.

Dans notre système, l'individu est au centre des décisions qui le concerne : il a le droit d'être informé sur son état de santé et de bien-être pour connaître, dans la mesure du possible, les différentes options qui s'offrent à lui dans le cadre de son traitement. Cela s'applique aussi pour l'information sur les risques et les conséquences généralement associés à chacune de ces options. C'est notamment, sur cette base qu'une personne peut donner un consentement libre et éclairé. Sauf en de rares exceptions – comme en état d'inconscience, par exemple – d'aucuns peuvent être soumis à des soins sans leur consentement.

Justement parce que nous avons le droit de participer à toute décision affectant notre état de santé ou de bien-être, chacun est partie prenante à l'élaboration ou à la modification des soins et des services qu'il reçoit, mais, bien entendu, seulement après avoir reçu une information juste telle que mentionnée plus tôt.

Les tenants et aboutissants du réseau pouvant parfois être lourds sur le plan administratif, il est important de rappeler que nous avons le droit d'être accompagnés et assistés d'une personne de notre choix au moment d'obtenir des informations ou d'entreprendre une démarche relativement à un service dispensé. À plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un mineur ou d'une personne majeure avec des limitations physiques ou psychologiques.

### Le Régime d'examen des plaintes

La loi prévoit qu'un usager conserve toujours son droit à exercer un recours judiciaire contre les composantes du réseau et ses employés. Il existe toutefois un moyen plus rapide qui permet de corriger des situations individuelles, d'éviter que des erreurs se reproduisent ou parfois même d'obliger les ordres professionnels de faire des rappels à l'ensemble de leurs membres sur les bonnes pratiques. Il s'agit du Régime d'examen des plaintes. Celui-ci s'applique aux établissements et services publics du réseau. Dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, on parle alors principalement des hôpitaux, des CLSC, des CHSLD, du Centre jeunesse, des centres de réadaptation publics, etc. Cependant, les frontières du réseau public sont parfois floues !

C'est ici que les CAAP entrent en scène. Organismes communautaires autonomes, notre rôle est d'aider les usagers qui vivent une situation d'insatisfaction et qui souhaitent être entendus par le biais du Régime d'examen des plaintes. De la simple information, à l'accompagnement lors des rendez-vous avec les intervenants du Régime, en passant par la rédaction des plaintes. Le travail du CAAP n'est pas de se substituer à la personne désirant déposer une plainte, mais de travailler avec elle, afin qu'elle ne se sente pas comme David devant Goliath ! bref, nous outillons la personne afin qu'elle puisse elle-même mener à bien sa démarche.

Porter plainte, c'est une action citoyenne qu'il faut valoriser. Car un droit existe vraiment quand on le fait reconnaître !

<sup>1</sup> La LSSSS est disponible en ligne : [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S\\_4\\_2/S4\\_2.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html)

1 877 767-2227 partout au Québec

Dans la région de la Capitale-Nationale : [www.caap-capitalnationale.org](http://www.caap-capitalnationale.org) - 418-681-0088

Dans la région de Chaudière-Appalaches [www.caapca.ca](http://www.caapca.ca) - 418-387-8414



## Espace membres

### Causerie

Vous vous sentez probablement isolé et vous aimeriez discuter avec des personnes vivant la même situation? Les Causeries sont des moments propices pour créer des liens et s'ouvrir sans jugement et librement.

**Endroit : Épilepsie section de Québec**  
1411, boul. Père-Lelièvre  
Québec (Québec) G1M 1N7

Objectifs de la rencontre:  
Créer des liens, partager, discuter

« Nouveau pour les 14-18 ans »

**Le mardi 17 octobre 2017 de 19 h 00 à 20 h 30**

**Prochaine rencontre pour les 18 ans et plus**

**Le mardi 14 novembre 2017 de 13 h 30 à 15 h 30**

Nombre de places: 6 Inscription obligatoire

**Animatrices:** Johanne Bédard et Diane Ferland, bénévoles



### Brunch de Noël

**Le dimanche 3 décembre 2017 à 10 h 30**

Au restaurant Ginger de l'Hôtel Plaza Québec  
3031, boul. Laurier  
Ste-Foy (Québec) G1V 2M2

**Gratuit pour les membres**

Prix pour les non-membres  
Adultes : 15.00\$  
Enfants de 2 à 12 ans : 8.00\$

**Le nombre de places étant limité,**  
Veuillez-vous inscrire avant le 27 novembre 2017



**Pour les deux activités vous pouvez vous inscrire en communiquant au :** [infoesq@bellnet.ca](mailto:infoesq@bellnet.ca)  
Téléphone : 418-524-8752 ou avec la ligne sans frais : 1-855-524-8752

## Témoignage

Tout d'abord, je dois avouer que le soutien que j'ai reçu de Madame Bélanger est exceptionnel. Lorsque j'ai eu le diagnostic pour ma fille alors âgée de 3 ans, je me suis sentie perdue, dévastée. Malgré toutes les informations que le neurologue m'avaient données, je n'arrivais pas à cerner toute l'ampleur de la situation. En contactant, Madame Bélanger, elle a tout de suite pris de temps de m'écouter et nous avons planifié une rencontre. Lors de cette rencontre, nous avons abordé plusieurs questionnements qui m'interpellaient en rapport avec l'épilepsie. Madame Bélanger a répondu à toutes mes questions. Épilepsie section Québec fait un excellent travail auprès des personnes qui vivent avec l'épilepsie.

Toutefois, je n'étais pas au bout de mes peines. Le jumeau de ma fille a également été diagnostiqué quelques semaines plus tard. Tous les deux ont le même type d'épilepsie : frontale. J'ai eu l'impression que le monde s'écroulait sous mes pieds. J'ai perçu cela comme une chose insurmontable. Je ne parvenais pas à mettre les mots sur les émotions que je ressentais. Un flot d'émotions m'envahissait et je ne voyais pas de solution pour Dorian et Sibyl. J'ai même pris congé du travail pour pouvoir assimiler tout cela.

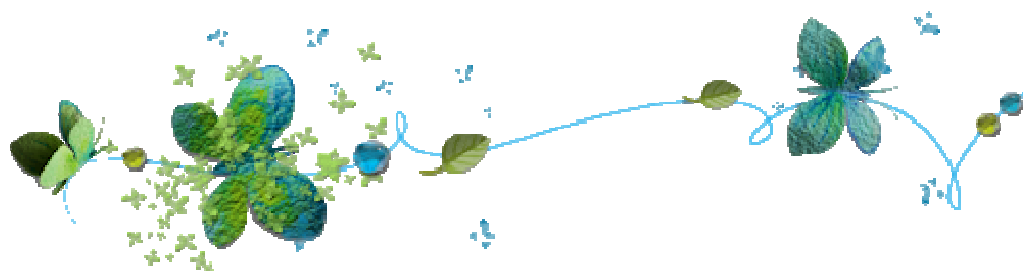
À partir de ce moment, nous sommes allés d'essais en erreurs. Nous avons essayé plusieurs médicaments avant d'avoir le bon ainsi que le bon dosage. En fait, les deux dernières années ont été marquées par les visites chez le médecin, les hospitalisations diverses et les examens.

Maintenant, tout va bien, le neurologue du CHUL, qui soit dit en passant, est un homme remarquable a trouvé le bon médicament, le bon dosage pour les jumeaux. Pendant tout ce temps, Je lève mon chapeau à Épilepsie section Québec qui a été en mesure de m'encourager, de m'écouter, de fournir des formations pour le milieu de garde que fréquentait les jumeaux. Cette même formation sera bientôt offerte à leur école pour le personnel enseignant. Toutes ces personnes sont exceptionnelles. J'ai fini par réaliser que l'épilepsie affecte toute la famille à différents niveaux mais que les personnes atteintes vivent très bien leur quotidien. Les jumeaux auront bientôt six ans, ils ont évolué dans tout cela, Ils sont responsables et conscients de leur état et de l'importance de leur médication.

Nous sommes parvenus à atteindre un rythme de vie qui convienne à tout le monde à la maison.

Merci encore mille fois Madame Bélanger pour tout ce que vous avez fait pour moi, pour les jumeaux, pour toutes les personnes qui vivent avec l'épilepsie. Je n'oublierai jamais la journée que j'ai fait votre connaissance. Vous avez su me reconforter alors que je me sentais submerger.

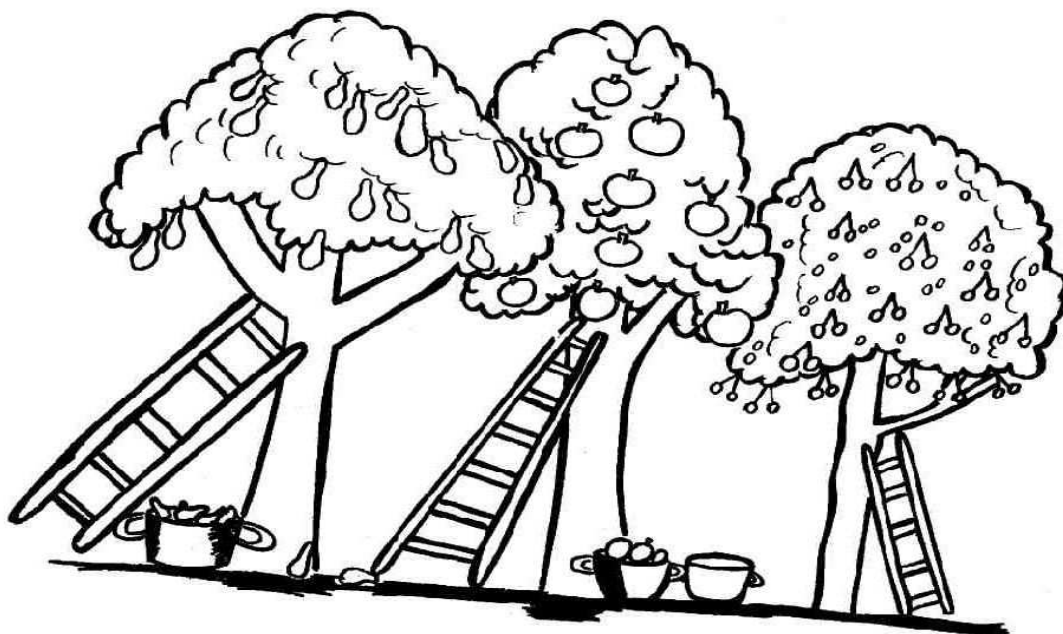
*Louise Dumas*



## Le coin des enfants

### LES MOTS CACHÉS DES INSECTES

C	L	C	H	E	N	I	L	L	E	COCCINELLE
A	O	P	I	M	C	N	M	O	C	SCARABÉE
Q	S	C	P	V	O	S	P	S	F	INSECTE
I	C	R	C	M	S	E	A	Q	T	MITE
B	A	I	T	I	V	C	P	T	D	SAUTERELLE
P	R	P	X	T	N	T	I	S	W	CHENILLE
S	A	U	T	E	R	E	L	L	E	PAPILLON
E	B	D	A	B	E	I	L	L	E	TERMITE
T	E	R	M	I	T	E	O	L	F	ANTENNE
P	E	Y	A	N	T	E	N	N	E	ABEILLE



**Adhésion individuelle 5,00\$**

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone rés. :

Téléphone bur. :

Désirez-vous recevoir nos communiqués : par la poste  et/ou par courriel Désirez-vous recevoir le journal Le Survol : par la poste  et/ou par courriel 

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Date de naissance (jour, mois, année) : \_\_\_\_\_

**Adhésion familiale 10,00\$**  
(Tous logeant à la même résidence.)

Epileptique    conjoint(e)    père/mère    frère/sœur

Nom :

Nom :

Nom :

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone rés. :

Téléphone bur. :

Désirez-vous recevoir nos communiqués : par la poste  et/ou par courriel Désirez-vous recevoir le journal Le Survol : par la poste  et/ou par courriel 

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Toutes les données recueillies demeureront confidentielles et seront utilisées pour vous informer de nos activités.

Nous vous remercions de votre confiance!

**SVP retourner le formulaire avec votre cotisation.****Faire le chèque ou le mandat de poste à l'ordre de :**

Épilepsie section de Québec

1411, boul. Père-Lelièvre

Québec (Québec) G1M 1N7

## Faire un don

Savez-vous qu'il est possible de contribuer à la réalisation de notre mission? En effet, tout don envoyé à Épilepsie Section de Québec nous permettra de continuer à offrir des services de qualité auprès des personnes ayant besoin de notre appui. Il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de nous l'expédier. Le don peut être fait soit en argent comptant ou par chèque selon votre préférence. Vous pouvez également naviguer sur notre site web, au [www.epilepsiequebec.com](http://www.epilepsiequebec.com), via l'onglet dons, afin d'accéder à l'option CanaDon.org.

Prière d'écrire vos coordonnées en lettres moulées afin d'en faciliter la lecture.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Je désire faire un don au montant de : \_\_\_\_\_

## Merci de nous soutenir !

*Nous tenons à témoigner toute notre gratitude aux familles qui ont choisi d'endosser notre cause par l'intermédiaire d'un don In Memoriam.*

Les données recueillies resteront confidentielles.

Un reçu pour fins d'impôt sera émis pour tout don de 10 \$ et plus. (Numéro d'organisme de charité : 0596882-11-06)

Épilepsie section de Québec  
1411, boul. Père-Lelièvre  
Québec (Québec) G1M 1N7



**LE**  
**MARCHAND**  
**DE LUNETTES**  
LUNETTERIE COMMUNAUTAIRE



**Voir clair sans se ruiner**  
**Lunettes accessibles à tous!**

**<http://marchanddelunettes.org/>**  
**Pour me joindre 581-983-3883**

Simon Dufour opticien

